



ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FOY
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame, Monsieur,

Nous vous convoquons, par la présente, à une séance ordinaire du Conseil d'établissement qui se tiendra le mardi 24 mars 2026, en présentiel. La rencontre débutera à 19h.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 16 décembre 2025

3. Interventions du public

4. Adoption

- 4.1. Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
- 4.2. Adoption ou actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'an prochain, et distribution d'un document aux parents et, le cas échéant, aux élèves

5. Approbation

- 5.1. Mise à jour du budget (Art. 96.24)

6. Consultation

- 6.1. Consultation obligatoire des élèves

7. Discussion

- 7.1. Projet Éducatif
- 7.2. Clientèle 2026-2027 (prévisions et changements)

8. Informations générales

- 8.1. De la direction;
 - La Fondation des enfants des découvreurs
- 8.2. Du président;
- 8.3. Du représentant du Comité de parents;
- 8.4. De la représentante de la communauté;
- 8.5. Des représentants des membres du personnel.
- 8.6. De la représentante du service de garde

9. Divers

10. Levée de l'assemblée

Martin Fournier, président

Élise Croteau, directrice

